

La lettre de la Commission nationale écologie de la LCR

« **L'écologie 100% à gauche** » n° 16

samedi 4 novembre 2006, par [LCR \(Commission nationale écologie\)](#) (Date de rédaction antérieure : 1er novembre 2006).

Sommaire

- [Face aux changements climatiques](#)
- [En bref](#)

Face aux changements climatiques quelle stratégie ?

Un consensus scientifique établit aujourd'hui la responsabilité de l'activité humaine dans les changements climatiques ; en évaluant entre 1,4 et 5,8 °C l'augmentation du climat, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) tire la sonnette d'alarme. Précisons que cette « activité humaine » n'est pas neutre, elle est la conséquence de choix économiques, sociaux et énergétiques : le capitalisme, depuis ses origines, repose sur l'usage massif d'énergies fossiles, le charbon d'abord puis le pétrole.

Remettre radicalement en cause cet usage des énergies fossiles, c'est remettre en cause le fonctionnement du capitalisme. La stratégie qu'on doit adopter pour contrecarrer la catastrophe annoncée doit partir de ce constat et s'appuyer sur certains principes : justice sociale, satisfaction des besoins, rapports nord-sud équitables, possibilité de développement pour les pays non développés... Or les négociations qui ont abouti à la mise en place du protocole de Kyoto, et ce sera aussi le cas pour celles de Nairobi en novembre, sont marquées

par certaines limites. D'une part si Kyoto est appliqué intégralement, l'augmentation de température serait réduite d'environ 0,1 °C. D'autre part, les mécanismes flexibles de Kyoto diminuent la portée du protocole en autorisant l'émission de quantités de gaz à effet de serre par le jeu de la négociation de quotas.

On sait bien que dans les négociations internationales, le jeu des lobbys industriels pèse lourd sur les Etats, qui ont comme premier souci de satisfaire leurs entreprises plutôt que de préserver les équilibres écologiques. Ce qui est à privilégier, ce ne sont pas les solutions techniques (puits de carbone, enfouissement du CO₂ ou voitures propres), mais bien la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, par la sobriété et l'efficacité énergétiques et le remplacement des énergies fossiles par des énergies propres, dans le bâtiment, l'agriculture, le transport (priorité du rail et de l'eau, limitation drastique des camions, réduction de l'usage individuel de la voiture...) l'industrie (normes contraignantes, reconversion des industries polluantes...). Mais plus largement, des mesures à hauteur des risques nécessitent une planification démocratique à différentes échelles (par pays, continents et à l'échelle mondiale) afin de dessiner une décroissance énergétique globale, mais pas forcément homogène.

Une telle planification, qui n'abandonnerait donc les choix fondamentaux ni au marché ni à des régimes autoritaires, se devrait de définir :

- quelles options énergétiques doivent être poursuivies ou abandonnées
- quelle organisation des transports et de l'industrie doit être privilégiée
- quelles mesures prendre pour réparer les dégâts causés par le capitalisme
- quels besoins de base doivent être pris en charge collectivement par la société

Les mobilisations du 4 novembre

doivent être le point de départ pour que de telles questions fassent l'objet de débats et de choix de l'ensemble de la société, sans rester confinées dans les négociations internationales. C'est ce à quoi souhaite contribuer la LCR. Pour qu'un autre monde soit possible, d'autres modes énergétiques et de production, d'autres modes de vie sont indispensables.

En bref

L'EPR en eau trouble

En utilisant la Coface le lobby nucléaire fait appel aux institutions les plus sombres de la 5^e République ! La Coface a souvent été impliquée dans le financement des contrats d'armes, permettant à de nombreux pays non solvables d'acheter des armes, la Coface servant d'interface entre le pays acheteur et le vendeur, et assurant la solvabilité du client grâce à des milliards d'euros de fonds publics. Aujourd'hui la Coface, qui agit toujours pour le compte de l'Etat, cherche à tirer d'affaire Areva, le groupe français récemment privatisé qui a bien du mal à fourguer son nouveau réacteur. Mis à mal en Chine, les premiers travaux de l'EPR subissent de grosses difficultés en Finlande : anomalies dans la composition du béton, et la fabrication d'autres composants, absence de maîtrise des sous-traitants...

L'agence de sûreté finlandaise vient de publier un rapport cinglant contre l'EPR. Raison de plus pour contester la construction de l'EPR à Flamanville, construction qui s'est faite dans des conditions litigieuses (violation de la loi littoral).

Cet EPR, inutile au regard de la situation de surproduction en France, ne répond qu'aux exigences des actionnaires d'Areva dont la branche énergie

bat de l'aile. La logique libérale (soustraitance, précarité) s'allie à l'étatisme maffieux pour nous imposer un projet inutile et dangereux. Toutes les forces antilibérales de ce pays doivent s'engager pour faire échouer ce projet dangereux et coûteux : à travers les mobilisations du 17 Mars 2007, mais aussi en faisant du nucléaire et de l'EPR un thème incontournable lors de la prochaine campagne présidentielle.

Bilan environnemental

Régulièrement, l'Institut Français de l'Environnement (IFEN) publie un état de l'environnement en France. Le dernier récemment sorti montre des évolutions contrastées. Coté positif : une stabilité de certaines pollutions (nitrates dans les cours d'eau), des émissions de gaz à effet de serre, ou de la production de déchets par les ménages. Coté négatif : les pollutions liées aux transports restent importantes notamment en ville, de nouveaux polluants apparaissent, les déplacements des ménages s'effectuent 4 fois sur 5 en voiture, la production de l'énergie éolienne demeure marginale malgré un potentiel très important (le 2^e en Europe), des espèces végétales et animales sont de plus en plus menacées (oiseaux, poissons...).

Pour en savoir plus : « www.ifen.fr »

L'amiante : c'est 10 morts par jour

C'est pour faire éclater le scandale d'un tel chiffre que les associations de victimes de l'amiante, l'ANDEVA et le comité anti-amiante de Jussieu ont manifesté le 15 octobre à Paris. Exigeant un procès pénal de l'amiante, les moyens nécessaires pour les magistrats des deux pôles de Santé publique et une révision de la loi Fauchon, les 4 000 manifestants ont insisté pour que les vrais coupables soient jugés. Or la loi Fauchon sur les délits non intentionnels introduit une distinction entre auteurs directs d'un délit et auteurs

indirects, permettant de fait d'innocenter les industriels donneurs d'ordres.

Pour en savoir plus :
« <http://andeva.free.fr> »

Pollution en Côte d'Ivoire, qui est responsable ?

Le 19 août 2006, un navire battant pavillon de complaisance panaméen, le Probo Koala, déchargeait 581 tonnes de déchets toxiques au Port d'Abidjan (Côte d'Ivoire) : des Ivoiriens (à qui cela a rapporté 7 milliards de francs CFA) et des entreprises européennes - grecque et helvético-néerlandaise (avec des cadres supérieurs français) comptent parmi les responsables. Ni accident de parcours ni violation exceptionnelle du « droit international » mais illustration de la fonction assignée à l'Afrique par Lawrence Summers, président actuel de l'Université d'Harvard, lorsqu'il était économiste-en-chef de la Banque Mondiale : « Les pays sous-peuplés d'Afrique sont largement sous-pollués. Il faut encourager une migration plus importante des industries polluantes vers les pays moins avancés... ».

Le problème de la production massive de déchets toxiques restera posée, tant que les ambitions de leadership mondial, le fondamentalisme de la croissance et du profit économiques, mais aussi les mentalités consuméristes ne cesseront de s'aggraver en cette phase néolibérale de la mondialisation.

À c o m m a n d e r

La brochure Pour un service public de l'électricité

Pour se procurer cette brochure :

- achetez-là auprès des militants et militantes de la LCR ou directement à la librairie La Brèche, 27, rue Taine, 75 012 Paris ;
- passez commande en envoyant vos chèques à l'ordre de La Brèche, en indiquant lisiblement votre adresse (2 euros, frais de port inclus) à éditions La Brèche,

2 rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.

LCR, Commission nationale écologie :
2, rue Richard Lenoir 93 100 Montreuil
Tel : 01 48 70 42 30
Site : www.lcr-rouge.org
e-mail : lcr-cne laposte.net